



Directives pour la collaboration avec PostFinance

1. Base

Contrat entre PostFinance et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

2. Plus value des PostFinance Top Scorer

Le PostFinance Top Scorer ne joue plus seulement pour obtenir le plus possible de points pour les buts marqués et assists mais aussi pour gagner de l'argent en faveur de la promotion des espoirs de son club respectif.

De plus le PostFinance Top Scorer joue pour de l'argent en faveur de la promotion des espoirs de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

3. Attribution des points

Les points seront attribués comme suit:

- pour chaque but marqué + 1 point
- pour chaque 1er assist + 1 point
- pour chaque 2e assist + 1 point

En cas d'égalité de points le classement se détermine ainsi :

- Premièrement plus grand nombre de buts marqués
- Deuxièmement plus grand nombre de 1er assist

Le concept pour la promotion des espoirs du PostFinance Top Scorer est établi pour les matches de championnat du tour de qualification et se termine après la saison régulière, 50 matches (NL), respectivement 50 matchs (SL).

4. Valeur d'un point obtenu par le PostFinance Top Scorer

- **NL :**
Pour chaque point obtenu, CHF 300.- (TVA non incluse) liés à la promotion des espoirs seront versés dans la caisse du club. Pour chaque point obtenu (par tous les Top Scorers de NL) CHF 300.- (TVA non incluse) supplémentaires seront versés en faveur du mouvement des espoirs de la Swiss Ice Hockey Federation.
- **SL :**
Pour chaque point obtenu, CHF 200.- liés à la promotion des espoirs seront versés dans la caisse du club. Pour chaque point obtenu (par tous les Top Scorers de SL) CHF 200.- (à l'exclusion de la TVA) supplémentaires seront versés en faveur du mouvement des espoirs de la Swiss Ice Hockey Federation.

Pour le calcul des montants dus à chaque PostFinance Top Scorer à la fin des tours de qualification de la NL et de la SL, les points attribués à chaque PostFinance Top Scorer qui se trouvent en tête du classement après 50 matches (NL) / 50 matches (SL) seront déterminants.



Le cumul des points avec les PostFinance Top Scorer précédents n'est pas pris en considération. **Si un PostFinance Top Scorer change de club pendant la qualification en cours, sa statistique du PostFinance Top Scorer en rapport avec les points récoltés auprès de son nouveau club recommence toujours à zéro.**

5. Identification du PostFinance Top Scorer

Un classement des PostFinance Top Scorer sera établi après chaque match de NL/SL par le statisticien de la SIHF. Le joueur classé no 1 de chaque club devient le PostFinance Top Scorer. Ce joueur porte le maillot du PostFinance Top Scorer (dessin dans le dos avec des flammes) et le casque PostFinance Top Scorer pour le match de NL/SL suivant.

Si le PostFinance Top Scorer ne peut pas participer au match suivant de NL/SL pour cause de blessure, maladie ou suspension, c'est le joueur qui le suit dans le classement PostFinance Top Scorer et qui participe au prochain match qui portera obligatoirement le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer à titre de remplaçant. Si deux joueurs ou plus affichent le même nombre de points, ainsi que le même nombre de buts et de 1er et 2e assists, l'ordre alphabétique des noms de famille détermine le joueur qui portera le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer.

6. PostFinance Top Scorer pour le 1er match de la saison

Le capitaine de chaque club est désigné en qualité de PostFinance Top Scorer pour le 1^{er} match de la saison. Si, à la suite de blessure, maladie ou suspension, le capitaine ne peut pas participer à ce match, un des capitaines assistants portera obligatoirement et en sa qualité de remplaçant, le maillot et le casque du PostFinance Top Scorer. Tant qu'une équipe ne marque pas de but, le capitaine reste le PostFinance Top Scorer pour les matches suivants.

7. Remise des chèques - NL et SL

7.1 Remise par PostFinance aux clubs de NL

Avant le début des playoff, resp. des rencontres de classement/des playouts, soit le **mercredi, 06.03.2019**. PostFinance organisera une manifestation honorifique nationale à Berne. Le président central de la Fédération, les représentants de la SIHF, les délégués de la Ligue Nationale Sàrl, les administrateurs et les PostFinance Top Scorer des associés de la Ligue Nationale prendront part à cette manifestation dans le cadre de laquelle la remise symbolique d'un chèque indiquant le montant obtenu sera effectuée. De plus, le chèque destiné à la promotion des espoirs de la Swiss Ice Hockey Federation sera également remis à la SIHF.

La participation du PostFinance Top Scorer est obligatoire. Si un PostFinance Top Scorer d'un club de NL ne se présente pas à la remise officielle des chèques du 06.03.2019, cette absence sera dénoncée au juge unique en matière disciplinaire sport d'élite. Ce dernier ouvrira une procédure tarifaire permettant une sanction.

7.2 Remise du chèque aux clubs de SL par PostFinance

Avant le début des playoffs, soit le **mardi, 19.02.2019** PostFinance organisera une manifestation. Les représentants de la SIHF, les délégués de la Swiss League et les PostFinance Top Scorer de la Swiss League prendront part à cette manifestation



7.3 Remise par PostFinance aux sections Juniors des clubs de NL et de SL

Une remise symbolique d'un chèque sera effectuée sur la glace à tous les clubs de NL et SL à l'occasion du 1^{er} match à domicile des playoffs resp. des playouts. Le PostFinance Top Scorer remet le chèque peu avant le début du match aux représentants de la section Juniors dans le cadre d'une brève cérémonie. Celle-ci sera préparée et organisée en temps voulu par PostFinance directement avec les clubs.

8. Paiement du montant obtenu

Après la fin du tour de qualification, les clubs adressent une facture pour le montant acquis (TVS incluse) et soumettent par la même occasion un compte rendu relatif à l'utilisation de la prime du PostFinance Top Scorer. Le montant sera versé sur un compte postal de l'association/du club destiné spécifiquement à la promotion des espoirs.

Adresse pour la facture:

PostFinance SA, Communication, Mingerstrasse 20, 3030 Berne.

Important:

PostFinance effectuera uniquement le versement des primes lorsque le compte rendu aura été soumis. En plus, PostFinance est autorisée à utiliser les indications au sujet de l'utilisation des primes également vis-à-vis des médias.

9. Engagement des juniors pour la présentation du PostFinance Top Scorer

Deux juniors du club local dans l'âge Mini Novices sont engagés pour la présentation du PostFinance Top Scorer avant le début du match. Ils se trouveront environ 10 minutes avant le début de la rencontre à l'entrée des joueurs sur la glace et seront équipés comme suit:

- Casque PostFinance Top Scorer
- Maillot PostFinance Top Scorer
- Pantalons longs marine ou noir (propriété privée)
-
- Patins
-
- Gants de hockey
-
- Canne de hockey

Deux maillots PostFinance Top Scorer (un de couleur claire et l'autre de couleur foncée) et deux casques PostFinance Top Scorer seront livrés par PostFinance aux clubs de la National League et Swiss League avant le début du championnat.

10. Scénario pour la présentation du PostFinance Top Scorer avant le début du match

- Les deux équipes, sans les deux PostFinance Top Scorers, pénètrent sur la glace et se positionnent le long des lignes bleues.
- Une fois les deux équipes positionnées sur les lignes bleues, le speaker du stade lance le jingle avec le morceau « Power on Ice » (durée totale env. 2 minutes).



- Deux juniors (1x junior « clair », 1x junior « foncé ») pénètrent sur la glace, se dirigent vers le rond central et s'y arrêtent au milieu.
- Les deux Top Scorers pénètrent ensuite sur la glace. Ils sont annoncés comme suit par le speaker du stade :

« (Présentation du club visiteur) Le PostFinance Top Scorer du ... (club visiteur) ... est : ... (prénom, nom)... ;

(Présentation du club hôte) Le PostFinance Top Scorer du ... (club hôte) ... est : ... (prénom, nom) Avec ses ... (nombre de points) ... points, il a déjà gagné CHF ... (montant) en faveur de notre mouvement juniors. »
- Les deux Top Scorers se dirigent chacun vers les juniors et leur font un « high five ».
- Les deux PostFinance Top Scorers rejoignent ensuite leurs équipes respectives sur la ligne bleue, tandis que les deux juniors quittent la glace.
- Les capitaines se saluent, les équipes quittent les lignes bleues.
- Le morceau « Power on Ice » est joué jusqu'au bout ou diminué progressivement selon la situation.

11. Indication du PostFinance Top Scorer sur le rapport de jeu

Un «TS» (pour Top Scorer) sera ajouté sur le rapport de jeu pour indiquer le PostFinance Top Scorer (p. ex. TS29).

12. Mention des PostFinance Top Scorer dans le programme et/ou le flyer des matches

Les directives et le classement des PostFinance Top Scorer de chaque club recevant seront imprimés dans le programme du match respectivement le flyer du match durant toute la saison (incl. playoffs/playouts/Qualification pour la Ligue). Le PostFinance Top Scorer des deux clubs sera désigné par «PostFinance Top Scorer» dans la formation des équipes.

Après chaque ronde de qualification, le programme de match devra mentionner l'état actuel du montant obtenu par le PostFinance Top Scorer (présentation selon annexe).

13. Communication du speaker concernant le PostFinance Top Scorer

Le speaker du stade parle toujours du PostFinance Top Scorer (pas seulement du Top Scorer) quand il effectue des communications en relation avec le PostFinance Top Scorer.

Les communications au moyen du haut-parleur du stade qui concernent le PostFinance Top Scorer seront formulées ainsi:

- « Le 2e but du CP Berne a été réalisé par le PostFinance Top Scorer ... (prénom, nom)... sur passe du... (prénom, nom)...»
- « Le PostFinance Top Scorer du CP Berne... (prénom, nom)... est pénalisé de 2 minutes pour...»



14. Option de PostFinance pour les matches de playoff et de playout

PostFinance se réserve le droit en qualité d'option pour les matches de playoff et de playout, d'entreprendre des actions supplémentaires (concours, tirage au sort ou par ex. envoi de T-shirts dans le public). Celles-ci seront conduites avant le début du match en prenant en considération le scénario pour la présentation du PostFinance Top Scorer et naturellement discutées et planifiées auparavant avec les clubs de la NL & SL.

15. Contrôle et sanctions en cas de non-observation de ces prescriptions

- Les contrôles dans les stades de la NL/SL relatifs à l'observation de ces prescriptions seront effectués par des représentants de PostFinance et/ou de la Ligue nationale. Les défauts constatés seront signalés par écrit à la direction de la NL/SL.
- Les clubs de la NL/SL qui ne respectent pas les prescriptions pour l'identification du PostFinance Top Scorer et/ou sa présentation avant le début du match seront dénoncés au juge unique de la SIHF, et cela après une première mise en demeure de la direction de la NL/SL.